

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»  
PARTIE A**

**IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE**

CCI	CCI
Intitulé	Programme Opérationnel FSE Martinique Etat 2014-2020
Version	2018.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

Non validé

<b>IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>1</b>
<b>2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>5</b>
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs. ....	5
<b>3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>7</b>
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	7
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	10
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 1 / 8i .....	10
1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	11
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 1 / 8i.....	12
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 1.....	14
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 1 / 8ii .....	15
1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	16
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 1 / 8ii.....	17
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 1.....	19
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 8v .....	20
1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	21
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 2 / 8v.....	22
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 2.....	24
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 9i .....	25
1.4. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	26
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 9i.....	27
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3.....	29
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 9iv .....	30
1.5. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	31
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 9iv.....	32
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3.....	34
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 9vi .....	35
1.6. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	36
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 9vi.....	37
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3.....	39
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 10i .....	40
1.7. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ .....	41
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 10i.....	42
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4.....	44
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 5 .....	45
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 5.....	46
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance .....	47
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	49

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme.....	49
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013].....	50
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	51
Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....	52
<b>4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....</b>	<b>53</b>
<b>6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>55</b>
<b>7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....</b>	<b>58</b>
<b>8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....</b>	<b>59</b>
<b>9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....</b>	<b>60</b>
<b>10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>62</b>
10.1. Grands projets.....	62
10.2. Plans d'action communs.....	65
<b>11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>68</b>
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	68
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	69
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	71
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	71
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	72
<b>12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013.....</b>	<b>74</b>
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	74
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication.....	76
<b>13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....</b>	<b>77</b>
<b>14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>78</b>
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel.....	78
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds.....	78
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales.....	78
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes.....	78
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant.....	80
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	80

<b>15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>82</b>
<b>16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....</b>	<b>83</b>
<b>17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>85</b>
<b>Documents .....</b>	<b>86</b>
<b>Résultats de la dernière validation .....</b>	<b>87</b>

Non validé

## **2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

### **2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.**

#### **Programmation**

Les efforts de programmation ont continué en 2018. Ainsi au 31/12/2018, la programmation cumulée atteignait 59,6 millions d'euros, soit 49,79%, des montants disponibles au titre du programme opérationnel et 17 points de plus par rapport à 2017.

12 nouvelles opérations ont été programmées.

Le rythme de programmation n'a pas permis d'absorber le retard accumulé depuis le démarrage de la mise en œuvre du programme opérationnel en 2016. Le montant total du FSE programmé de 59 544 661 € représente 73% des tranches 2014 à 201. Bien que le niveau de programmation actuel permette de garantir un niveau de dépenses suffisant pour éviter le dégagement d'office 2019, un effort particulier devra être réalisé pour combler ce retard de programmation.

#### **Délégation de gestion**

L'autorité de gestion Etat a confié la gestion de l'Axe 3 – Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté -- et une partie de l'axe 5 - assistance technique - à la Collectivité Territoriale de Martinique, en qualité d'Organisme Intermédiaire.

La première convention de subvention globale portait sur un montant FSE de 32,6M€. Le bilan de fin de programmation 2018 fait état d'un niveau de programmation de 56% de cette subvention globale.

Une deuxième convention comprenant les montants non engagés augmentés de la sous consommation de la première subvention globale a été engagée pour un montant FSE de 44,3 M€ .

Globalement avec un taux de programmation UE de 47% et 40 dossiers programmés pour un coût total de 54,5 M€, la subvention globale connaît un avancement satisfaisant, cependant le taux de certification de 12% reste faible soit 6,5M€ de coût total.

A noter que la Collectivité de MARTINIQUE a choisi dans la suite de ce rapport de bénéficier des possibilités introduites par le règlement OMNIBUS, et de poursuivre la certification des dépenses réalisées par les porteurs de projets avant le 31 décembre 2018, mais certifiées par l'OI entre janvier et juin 2019 pour atteindre l'objectif financier de performance.

#### **Certification**

Le montant de dépenses validées par la Commission Européenne au 31 décembre 2018 est de 20 107 188 € en coût total dont 15 281 463 € de FSE. Les services gestionnaires se sont appuyés sur des prestataires pour la réalisation des contrôles de service fait.

17 dossiers ont été traités dans ce cadre.

#### **Appui aux porteurs de projets**

Au vu du niveau d'avancement de la programmation et de l'effort particulier attendu sur ce point, l'accent sera mis prioritairement sur l'information et l'accompagnement des bénéficiaires par différentes actions tels :

- La mise en place de la cellule DIECCTE d'appui aux porteurs de projet : (ateliers thématiques, ateliers montage de projets, règles de gestion du FSE, lecture de convention, utilisation de MDFSE, méthodes de simplification...),
- La tenue de réunions collectives à l'initiative de la DIECCTE ou à la demande de partenaires pour informer sur les possibilités de financement d'actions offertes par le FSE,
- Le montage d'un réseau de bénéficiaires pour échanges de bonnes pratiques,
- L'allègement de la comitologie par la suppression du comité de présélection pour activer le démarrage de l'instruction des dossiers déposés dans MDFSE,
- L'assouplissement de la règle de gestion du cadre de performance sur le calcul du coût moyen par participant lors de l'instruction des dossiers,
- L'accompagnement renforcé des structures associatives pour les inciter à recourir au financement européen de manière sécurisée,
- La mise à disposition de guides et d'outils tirés des conclusions des contrôles d'opérations ou des constats des CSF.

Une ressource dédiée a été recrutée en Septembre 2018 dans ce cadre.

### **Modification du programme opérationnel**

Une modification du programme opérationnel a été introduite en Décembre 2018 pour :

- élargir les conditions d'utilisation de l'assistance technique de manière à sécuriser les procédures mises en place et de faire en sorte que l'assistance technique du PO FSE ETAT puisse financer l'ensemble des actions liées à l'un ou l'autre des programmes opérationnels gérés par le Préfet de la Région Martinique.
- Indiquer les valeurs de références de l'indicateur financier du cadre de performance, en montant coût total au lieu de montant UE, de manière à rendre plus lisible l'atteinte de l'objectif par rapport aux déclarations de dépenses.

### 3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi	<p>2 nouveaux dossiers ont été programmés sur cet axe.</p> <p>En cumulé, on dénombre 8 projets programmés pour un montant total de 25,4 M€ dont 18,9M€ de FSE. Cela représente 55% des crédits disponibles sur cet axe. Il existe sur cet axe un fort potentiel de programmation avec des porteurs de projets récurrents et à forte contribution financière tels le RSMA, LADOM et POLE EMPLOI.</p> <p>Ces projets devraient bénéficier à 12 486 participants soit des demandeurs d'emploi les plus en difficulté particulièrement les femmes, les seniors et les jeunes.</p> <p>En termes de déclaration dépenses, 9,4 M€ ont fait l'objet d'un appel de fonds, soit 37% du montant programmé et 21% du coût total maquette de l'axe.</p> <p>En termes de réalisation, on dénombre depuis le démarrage de la programmation 4506 participants (52 % d'hommes et 48 % de femmes).</p> <p>En termes de résultat, les données font état à l'issue des opérations de 5% d'inactifs en recherche d'emploi, 24% suivant une formation ou étant en étude, 37% ayant une qualification, 31% en emploi. Sur cet axe, le taux de réalisation (163%) est largement plus important que le taux financier (99%) du cadre de performance car les données de réalisation sont saisies à l'entrée en action de chaque participant et les données financières sont basées sur des bilans intermédiaires ou finaux certifiés.</p>
2	Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi	<p>3 nouveaux dossiers ont été programmés.</p> <p>En cumulé, 8 dossiers sont programmés sur cet axe pour un montant total de 13,7 M€ dont 10,1 M€ de FSE. Ils portent sur l'accompagnement des chefs des très petites entreprises dans leur démarche d'amélioration des conditions de travail et de leur gestion administrative (1300 chefs d'entreprises devront être accompagnés) et sur l'amélioration du niveau de compétences des 2922 salariés prévus . Le niveau de programmation UE de l'axe est de 64% par rapport à la dotation de l'axe.</p> <p>En termes de déclaration dépenses, 4,2 M€ ont fait l'objet d'un appel de fonds, soit 30% du coût total programmé et 20% du coût total maquette de l'axe.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>En termes de réalisation, depuis le début de la programmation, on note une participation de 889 personnes (35 % d'hommes et 65 % de femmes).</p> <p>En termes de résultats, l'objectif visé étant la montée en compétences des salariés et chefs d'entreprises, on recense 28% de participants ayant obtenu une qualification à l'issue de leur participation.</p> <p>Sur cet axe, le taux de réalisation (238%) représente plus du double du taux financier (99%) du cadre de performance car les données de réalisation sont saisies à l'entrée en action de chaque participant et les données financières sont basées sur des bilans intermédiaires et finaux certifiés.</p>
3	Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté	<p>Au 31 décembre 2018, 62 dossiers ont été déposés dans MDFSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 ont été programmés pour un coût total de 55,5 M€ et un FSE de 29 ME et prévoit l'accompagnement de 4 340 participants ;</li> <li>- 2 dossiers sont en cours de programmation pour un coût total de 4,2 M € et un FSE de 3,2 M€ et devraient concernés 2 900 participants ;</li> <li>- 9 sont en cours d'instruction ;</li> <li>- 5 ont été abandonnés ou classés sans suite.</li> </ul>
4	Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous	<p>1 nouveau dossier a été programmé.</p> <p>En cumulé, les 3 dossiers programmés portent sur un montant total de 3,4M € et un FSE de 0,9 M €, soit un niveau de programmation de 19 % par rapport à la dotation de l'axe. Ces dossiers concernent 250 participants.</p> <p>L'axe a été peu sollicité en raison de la spécificité du public visé dans le programme opérationnel qui excluait certains partenaires identifiés comme porteurs de projets potentiels. Le programme opérationnel a été modifié en décembre 2017 et les rencontres avec les porteurs de projet potentiels font augurer de belles perspectives de programmation, notamment au niveau de l'Education Nationale avec une programmation innovante dont le démarrage est prévu à la rentrée scolaire 2019.</p> <p>En termes de réalisation, 106 participants (87% d'hommes et 13% de femmes) ont été saisis dans l'application MDFSE et 426 299 € ont été déclarés dans un appel de fonds soit 13% du coût total programmé et 7% du coût total maquette de l'axe.</p> <p>En terme de résultat, le public concerné par ces actions étant scolarisé, les participants poursuivent leur parcours scolaire à l'issue de l'opération.</p> <p>Contrairement aux autres axes, au niveau du cadre de performance, le taux financier (33%) est plus important que le taux de réalisation (24%). Cela s'explique par le fait que le coût moyen participant</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		des opérations programmées est plus important que le coût moyen participant par opération retenu dans le cadre de performance. Un rééquilibrage du coût moyen devra être effectué sur les prochaines opérations programmées et la cible 2023 sera revisitée en raison des difficultés rencontrées sur cet axe.
5	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE	<p>2 dossiers pluriannuels portés par la DIECCTE et la CTM ont été programmés pour un coût total de 2,3 M€ dont un FSE de 1,8 M€.</p> <p>Les premiers bilans interviendront en 2019 ainsi que le renouvellement des dossiers pluriannuels.</p> <p>Le programme opérationnel a été modifié pour permettre la prise en compte des dépenses liées au programme national IEJ.</p>

### 3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 1 / 8i**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					16,00	6,00	10,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					53,00	28,00	25,00				18,00	19,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					89,00	53,00	36,00				27,00	28,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					443,00	230,00	213,00				71,00	62,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					264,00	144,00	120,00				67,00	66,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	2,00	0,00	4,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	7,00	4,00	3,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	20,00	6,00	6,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	136,00	117,00	23,00	34,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	59,00	33,00	18,00	21,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

### 1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
1.1.1	Participants engagés dans la recherche d'un emploi ou exerçant un emploi y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	Nombre (participants)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	9 500,00	3 800,00	5 700,00	0,06	0,08	0,05	601,00	303,00	298,00	556,00	277,00	279,00	
1.1.2	Nombre de bénéficiaires de prestations innovantes d'accès et de retour à l'emploi	Moins développées	Nombre (Participants)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	2 850,00	1 140,00	1 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017							2016						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
1.1.1	Participants engagés dans la recherche d'un emploi ou exerçant un emploi y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	45,00	26,00	19,00	18,00	14,00	4,00		27,00	12,00	15,00	27,00	12,00	15,00	
1.1.2	Nombre de bénéficiaires de prestations innovantes d'accès et de retour à l'emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
1.1.1	Participants engagés dans la recherche d'un emploi ou exerçant un emploi y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1.1.2	Nombre de bénéficiaires de prestations innovantes d'accès et de retour à l'emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	1 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 1 / 8i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	13 300,00	5 320,00	7 980,00	2 008,00	1 069,00	939,00	0,15	0,20	0,12	515,00	262,00	253,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				1 040,00	557,00	483,00				313,00	168,00	145,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				515,00	242,00	273,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				514,00	241,00	273,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				44,00	30,00	14,00				13,00	9,00	4,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				1 048,00	587,00	461,00				26,00	16,00	10,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				399,00	206,00	193,00				234,00	123,00	111,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				398,00	206,00	192,00				233,00	123,00	110,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				1 118,00	634,00	484,00				363,00	194,00	169,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				879,00	438,00	441,00				78,00	32,00	46,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				494,00	220,00	274,00				61,00	27,00	34,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				109,00	52,00	57,00				25,00	10,00	15,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				147,00	85,00	62,00				35,00	21,00	14,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				624,00	312,00	312,00				237,00	124,00	113,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				18,00	12,00	6,00				2,00	2,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				928,00	490,00	438,00				206,00	102,00	104,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					2 567,00						528,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	909,00	482,00	427,00	584,00	325,00	259,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	466,00	243,00	223,00	261,00	146,00	115,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	1,00	0,00	1,00	514,00	242,00	272,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	1,00	0,00	1,00	513,00	241,00	272,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	21,00	15,00	6,00	10,00	6,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	415,00	233,00	182,00	607,00	338,00	269,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	144,00	73,00	71,00	21,00	10,00	11,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	144,00	73,00	71,00	21,00	10,00	11,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	368,00	210,00	158,00	387,00	230,00	157,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	366,00	191,00	175,00	435,00	215,00	220,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	161,00	76,00	85,00	272,00	117,00	155,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	46,00	24,00	22,00	38,00	18,00	20,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	52,00	30,00	22,00	60,00	34,00	26,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	231,00	113,00	118,00	156,00	75,00	81,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	10,00	8,00	2,00	6,00	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	353,00	198,00	155,00	369,00	190,00	179,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		931,00			1 108,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Non validé

Axe prioritaire	1 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 1

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1.1.3	Nombre de personnes relevant des publics prioritaires accompagnés	Moins développées	Participants	6 650,00	2 660,00	3 990,00	3 678,00	1 838,00	1 840,00	0,55	0,69	0,46	771,00	385,00	386,00
1.1.4	Nombre de participants orientés vers une mobilité professionnelle caribéenne, internationale ou européenne	Moins développées	Participants	475,00	190,00	285,00	1 541,00	808,00	733,00	3,24	4,25	2,57	36,00	21,00	15,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1.1.3	Nombre de personnes relevant des publics prioritaires accompagnés	Moins développées	1 302,00	651,00	651,00	1 605,00	802,00	803,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.1.4	Nombre de participants orientés vers une mobilité professionnelle caribéenne, internationale ou européenne	Moins développées	441,00	242,00	199,00	1 064,00	545,00	519,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 1 / 8ii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					216,00	156,00	60,00						
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					1 037,00	646,00	391,00					50,00	55,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					1 563,00	1 054,00	509,00					41,00	45,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					952,00	578,00	374,00					120,00	138,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					1 536,00	952,00	584,00					109,00	133,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	80,00	37,00	74,00	22,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	489,00	268,00	107,00	68,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	697,00	335,00	316,00	129,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	278,00	172,00	180,00	64,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	583,00	346,00	260,00	105,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

## 1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
1.2.1	Nombre de jeunes NEET suivant des études ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	Nombre (Participants)	CO06 moins de 25 ans	Nombre	2 188,00	875,00	1 313,00	0,47	0,74	0,30	1 037,00	646,00	391,00	105,00	50,00	55,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
1.2.1	Nombre de jeunes NEET suivant des études ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	932,00	596,00	336,00	757,00	489,00	268,00		175,00	107,00	68,00	175,00	107,00	68,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
1.2.1	Nombre de jeunes NEET suivant des études ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	1 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 1 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				2 498,00	1 288,00	1 210,00				639,00	296,00	343,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				662,00	341,00	321,00				185,00	86,00	99,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				1 037,00	753,00	284,00				4,00	3,00	1,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				1 036,00	752,00	284,00				3,00	2,00	1,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				3,00	2,00	1,00				2,00	2,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				2 723,00	1 686,00	1 037,00				322,00	157,00	165,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				1,00	1,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				1,00	1,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				1 485,00	1 000,00	485,00				199,00	121,00	78,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				1 390,00	764,00	626,00				243,00	105,00	138,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				620,00	247,00	373,00				198,00	71,00	127,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				376,00	231,00	145,00				53,00	24,00	29,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				35,00	21,00	14,00				2,00	1,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				589,00	219,00	370,00				136,00	44,00	92,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				90,00	61,00	29,00				7,00	5,00	2,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				1 205,00	702,00	503,00				234,00	108,00	126,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					3 538,00						645,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	1 296,00	614,00	682,00	563,00	378,00	185,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	295,00	137,00	158,00	182,00	118,00	64,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	443,00	320,00	123,00	590,00	430,00	160,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	443,00	320,00	123,00	590,00	430,00	160,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	1 284,00	749,00	535,00	1 117,00	780,00	337,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	665,00	413,00	252,00	621,00	466,00	155,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	693,00	368,00	325,00	454,00	291,00	163,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	362,00	141,00	221,00	60,00	35,00	25,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	165,00	94,00	71,00	158,00	113,00	45,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	23,00	12,00	11,00	10,00	8,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	343,00	108,00	235,00	110,00	67,00	43,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	45,00	27,00	18,00	38,00	29,00	9,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	603,00	321,00	282,00	368,00	273,00	95,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		1 740,00			1 153,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Non validé

Axe prioritaire	1 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 1

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1.2.2	Nombre de participants de moins de 30 ans (IS)	Moins développées	Participants	12 765,00	5 106,00	7 659,00	2 964,00	1 810,00	1 154,00	0,23	0,35	0,15	387,00	183,00	204,00
1.2.3	Nombre d'acteurs de l'insertion des jeunes NEETS ayant participé à une formation qualifiante	Moins développées	Participants	365,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
1.2.2	Nombre de participants de moins de 30 ans (IS)	Moins développées	1 424,00	819,00	605,00	1 153,00	808,00	345,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.2.3	Nombre d'acteurs de l'insertion des jeunes NEETS ayant participé à une formation qualifiante	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 8v**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					1,00	0,00	1,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					248,00	88,00	160,00					8,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					3,00	1,00	2,00					0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					66,00	7,00	59,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	19,00	31,00	50,00	102,00	11,00	27,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	2,00	16,00	3,00	33,00	2,00	10,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

### 1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
2.1	Nombre de participants bénéficiaires d'actions, d'anticipations et de gestion des mutations	Moins développées	Nombre (Participants)	CO05 personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Nombre	8 388,00	3 355,00	5 033,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2.2	Nombre de Participants obtenant une qualification ou suivant des études ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	Nombre (Participants)	CO05 personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Nombre	3 150,00	1 260,00	1 890,00	0,12	0,09	0,14	379,00	115,00	264,00	25,00	16,00	9,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017							2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
2.1	Nombre de participants bénéficiaires d'actions, d'anticipations et de gestion des mutations	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2.2	Nombre de Participants obtenant une qualification ou suivant des études ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	354,00	99,00	255,00	54,00	20,00	34,00		300,00	79,00	221,00	239,00	66,00	173,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
2.1	Nombre de participants bénéficiaires d'actions, d'anticipations et de gestion des mutations	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2.2	Nombre de Participants obtenant une qualification ou suivant des études ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	61,00	13,00	48,00	61,00	13,00	48,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	2 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 2 / 8v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				1,00	0,00	1,00				1,00	0,00	1,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				10,00	3,00	7,00				3,00	0,00	3,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				9,00	3,00	6,00				3,00	0,00	3,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	1 800,00	720,00	1 080,00	889,00	314,00	575,00	0,49	0,44	0,53	242,00	102,00	140,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				26,00	8,00	18,00				8,00	2,00	6,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				95,00	39,00	56,00				43,00	17,00	26,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				3,00	1,00	2,00				1,00	0,00	1,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				243,00	116,00	127,00				59,00	39,00	20,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				253,00	79,00	174,00				63,00	24,00	39,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				395,00	119,00	276,00				124,00	39,00	85,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				36,00	14,00	22,00				12,00	4,00	8,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				9,00	3,00	6,00				2,00	1,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				26,00	7,00	19,00				5,00	1,00	4,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				266,00	111,00	155,00				93,00	34,00	59,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				2,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				3,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					901,00						247,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	5,00	3,00	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	4,00	3,00	1,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	219,00	97,00	122,00	239,00	67,00	172,00	189,00	48,00	141,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	9,00	3,00	6,00	6,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	28,00	12,00	16,00	16,00	5,00	11,00	8,00	5,00	3,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	44,00	23,00	21,00	77,00	29,00	48,00	63,00	25,00	38,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	65,00	29,00	36,00	75,00	19,00	56,00	50,00	7,00	43,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	115,00	48,00	67,00	84,00	18,00	66,00	72,00	14,00	58,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	14,00	8,00	6,00	2,00	1,00	1,00	8,00	1,00	7,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	3,00	2,00	1,00	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	7,00	2,00	5,00	6,00	1,00	5,00	8,00	3,00	5,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	74,00	42,00	32,00	57,00	20,00	37,00	42,00	15,00	27,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			1,00			1,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			2,00			1,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		224,00			239,00			191,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Non validé

Axe prioritaire	2 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2.1.1	Nombre d'entreprises participants à des actions d'amélioration des conditions de travail et de GPEC	Moins développées	Entreprises	280,00			58,00	0,00	0,00	0,21			0,00	0,00	0,00
2.1.2	Nombre de participants salariés dans une TPE n'ayant pas eu de formation depuis au moins deux ans	Moins développées	Participants	1 530,00	612,00	918,00	719,00	245,00	474,00	0,47	0,40	0,52	135,00	61,00	74,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
2.1.1	Nombre d'entreprises participants à des actions d'amélioration des conditions de travail et de GPEC	Moins développées	0,00	0,00	0,00	58,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.1.2	Nombre de participants salariés dans une TPE n'ayant pas eu de formation depuis au moins deux ans	Moins développées	157,00	70,00	87,00	237,00	67,00	170,00	190,00	47,00	143,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
Priorité d'investissement	9i - l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 9i**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018			
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					191,00	79,00	112,00					0,00	0,00		
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					72,00	47,00	25,00					6,00	3,00		
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					198,00	151,00	47,00					12,00	5,00		
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					291,00	190,00	101,00					10,00	15,00		
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées		Nombre			2 710,00	1 084,00	1 626,00	447,00	228,00	219,00	0,16	0,21	0,13	15,00	16,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00								
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00								
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00								
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00								

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	67,00	110,00	10,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	27,00	16,00	9,00	5,00	5,00	1,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	78,00	30,00	42,00	10,00	19,00	2,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	94,00	63,00	62,00	19,00	24,00	4,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	133,00	176,00	64,00	23,00	16,00	4,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
Priorité d'investissement	9i - l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

#### 1.4. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
3.1.1	Nombre de partenaires impliqués dans les projets d'animation et de coordination de l'offre d'insertion	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	8,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017							2016						
			Cumulé			Total annuel				Qualitative	Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
3.1.1	Nombre de partenaires impliqués dans les projets d'animation et de coordination de l'offre d'insertion	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014						
			Cumulé			Total annuel				Qualitative	Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
3.1.1	Nombre de partenaires impliqués dans les projets d'animation et de coordination de l'offre d'insertion	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
Priorité d'investissement	9i - l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 9i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				1 701,00	786,00	915,00				864,00	361,00	503,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				1 134,00	500,00	634,00				555,00	226,00	329,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				798,00	369,00	429,00				318,00	130,00	188,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				773,00	360,00	413,00				309,00	127,00	182,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				310,00	150,00	160,00				169,00	84,00	85,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				248,00	166,00	82,00				63,00	22,00	41,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				403,00	212,00	191,00				224,00	121,00	103,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				361,00	196,00	165,00				197,00	112,00	85,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				2 044,00	964,00	1 080,00				988,00	441,00	547,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				541,00	241,00	300,00				254,00	96,00	158,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				156,00	57,00	99,00				85,00	26,00	59,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				298,00	133,00	165,00				155,00	57,00	98,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				158,00	75,00	83,00				75,00	34,00	41,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				2 102,00	885,00	1 217,00				1 157,00	475,00	682,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				53,00	40,00	13,00				21,00	14,00	7,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				863,00	441,00	422,00				604,00	282,00	322,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				5,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				6,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				2,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				1,00						0,00		
	Total général des participants					2 809,00						1 351,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	555,00	229,00	326,00	151,00	101,00	50,00	95,00	71,00	24,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	412,00	167,00	245,00	93,00	58,00	35,00	53,00	37,00	16,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	404,00	174,00	230,00	18,00	18,00	0,00	31,00	22,00	9,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	388,00	168,00	220,00	18,00	18,00	0,00	31,00	22,00	9,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	109,00	46,00	63,00	26,00	17,00	9,00	6,00	3,00	3,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	50,00	35,00	15,00	60,00	49,00	11,00	51,00	41,00	10,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	162,00	78,00	84,00	6,00	5,00	1,00	9,00	6,00	3,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	148,00	71,00	77,00	6,00	5,00	1,00	8,00	6,00	2,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	804,00	334,00	470,00	127,00	95,00	32,00	86,00	62,00	24,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	168,00	66,00	102,00	62,00	38,00	24,00	37,00	27,00	10,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	60,00	24,00	36,00	5,00	2,00	3,00	4,00	3,00	1,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	85,00	28,00	57,00	24,00	19,00	5,00	31,00	26,00	5,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	67,00	28,00	39,00	9,00	7,00	2,00	5,00	4,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	757,00	295,00	462,00	95,00	54,00	41,00	73,00	49,00	24,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	21,00	15,00	6,00	5,00	5,00	0,00	4,00	4,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	105,00	54,00	51,00	71,00	47,00	24,00	27,00	16,00	11,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			1,00			3,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			5,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			1,00			1,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			1,00			0,00		
	Total général des participants		1 068,00			195,00			132,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	36,00	24,00	12,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	21,00	12,00	9,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	27,00	25,00	2,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	27,00	25,00	2,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	24,00	19,00	5,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	2,00	2,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	2,00	2,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	39,00	32,00	7,00

CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	20,00	14,00	6,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	2,00	2,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	3,00	3,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	2,00	2,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	20,00	12,00	8,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	2,00	2,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	56,00	42,00	14,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	1,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	1,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		63,00		

Non validé

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
Priorité d'investissement	9i - l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
3.1.2	Nombre de participants engagés dans un parcours d'insertion	Moins développées	Participants	6 774,00	2 709,00	4 065,00	2 809,00	1 305,00	1 504,00	0,41	0,48	0,37	1 351,00	575,00	776,00
3.1.3	Nombre de projets d'animation et de coordination mis en œuvre	Moins développées	Nombre	28,00			7,00	0,00	0,00	0,25			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
3.1.2	Nombre de participants engagés dans un parcours d'insertion	Moins développées	1 068,00	449,00	619,00	195,00	136,00	59,00	132,00	96,00	36,00	63,00	49,00	14,00
3.1.3	Nombre de projets d'animation et de coordination mis en œuvre	Moins développées	0,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 9iv**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées												0,00	24,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					171,00	19,00	152,00					19,00	152,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					198,00	15,00	183,00					3,00	95,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					244,00	18,00	226,00					11,00	166,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	5,00	23,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	12,00	88,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	7,00	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

### 1.5. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
3.2.1	Nombre de participants ayant achevé une formation de développement de ses compétences	Moins développées	Nombre (Participants)		Nombre	2 108,00	422,00	1 686,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						Qualitative	2016								
			Cumulé			Total annuel				Cumulé			Total annuel			Qualitative		
3.2.1	Nombre de participants ayant achevé une formation de développement de ses compétences	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						Qualitative	2014								
			Cumulé			Total annuel				Cumulé			Total annuel			Qualitative		
3.2.1	Nombre de participants ayant achevé une formation de développement de ses compétences	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				350,00	29,00	321,00				99,00	7,00	92,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				129,00	8,00	121,00				47,00	4,00	43,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				191,00	21,00	170,00				46,00	4,00	42,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				18,00	1,00	17,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				188,00	20,00	168,00				52,00	4,00	48,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				14,00	2,00	12,00				8,00	1,00	7,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				14,00	2,00	12,00				8,00	1,00	7,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				87,00	3,00	84,00				31,00	2,00	29,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				377,00	36,00	341,00				92,00	8,00	84,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				77,00	11,00	66,00				22,00	1,00	21,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				18,00	3,00	15,00				2,00	0,00	2,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				12,00	1,00	11,00				4,00	0,00	4,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				211,00	18,00	193,00				41,00	4,00	37,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				2,00	1,00	1,00				1,00	0,00	1,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				140,00	11,00	129,00				44,00	1,00	43,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				1,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					541,00						145,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	251,00	22,00	229,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	82,00	4,00	78,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	145,00	17,00	128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	18,00	1,00	17,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	136,00	16,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	6,00	1,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	6,00	1,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	56,00	1,00	55,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	285,00	28,00	257,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	55,00	10,00	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	16,00	3,00	13,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	8,00	1,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	170,00	14,00	156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	96,00	10,00	86,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	1,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		396,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Non validé

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
3.2.2	Nombre de participants à une action de formation professionnalisante, certifiante ou qualifiante	Moins développées	Nombre	3 011,00	602,00	2 409,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes									
3.2.2	Nombre de participants à une action de formation professionnalisante, certifiante ou qualifiante	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Non validé

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
Priorité d'investissement	9vi - des stratégies de développement local menées par les acteurs locaux

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 3 / 9vi**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
Priorité d'investissement	9vi - des stratégies de développement local menées par les acteurs locaux

### 1.6. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
3.3.1	Nombre de projets d'insertion portés par les acteurs locaux	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	3,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017							2016									
			Cumulé			Total annuel				Qualitative	Cumulé			Total annuel				Qualitative	
3.3.1	Nombre de projets d'insertion portés par les acteurs locaux	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014									
			Cumulé			Total annuel				Qualitative	Cumulé			Total annuel				Qualitative	
3.3.1	Nombre de projets d'insertion portés par les acteurs locaux	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
Priorité d'investissement	9vi - des stratégies de développement local menées par les acteurs locaux

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 3 / 9vi

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Non validé

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
Priorité d'investissement	9vi - des stratégies de développement local menées par les acteurs locaux

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 3

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
3.3.2	Nombre de participants aux projets d'insertion porté par les acteurs locaux	Moins développées	Nombre	834,00	334,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014			
			Total	Hommes	Femmes										
3.3.2	Nombre de participants aux projets d'insertion porté par les acteurs locaux	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Non validé

Axe prioritaire	4 - Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 4 / 10i**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						2,00	2,00	0,00				1,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						2,00	2,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00					
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00					
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00					
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00					

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

### 1.7. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2018						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
4.1.1	Taux annuel de jeunes (15-24 ans) sortant du système éducatif sans la qualification préparée	Moins développées	Proportion (%)		Proportion	2,10%						%	0,00%	%	0,00%	%	%	
4.1.2	Taux d'élève en situation de décrochage scolaire	Moins développées	Proportion (%)		Proportion	8,10%						%	%	%	9,00%	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017							2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
4.1.1	Taux annuel de jeunes (15-24 ans) sortant du système éducatif sans la qualification préparée	Moins développées	0,00%	%	%	0,00%	%	%		%	%	%	0,00%	%	%	%	
4.1.2	Taux d'élève en situation de décrochage scolaire	Moins développées	9,10%	%	%	9,10%	%	9,10%		%	9,10%	%	9,10%	%	9,10%	%	%

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
4.1.1	Taux annuel de jeunes (15-24 ans) sortant du système éducatif sans la qualification préparée	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
4.1.2	Taux d'élève en situation de décrochage scolaire	Moins développées	9,10%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		10,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	4 - Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 4 / 10i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				106,00	92,00	14,00				79,00	65,00	14,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				1,00	1,00	0,00				1,00	1,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				106,00	92,00	14,00				79,00	65,00	14,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				106,00	92,00	14,00				79,00	65,00	14,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				1,00	1,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				2,00	2,00	0,00				1,00	1,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				15,00	14,00	1,00				7,00	6,00	1,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					106,00						79,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	4,00	4,00	0,00	8,00	8,00	0,00	15,00	15,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	4,00	4,00	0,00	8,00	8,00	0,00	15,00	15,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	4,00	4,00	0,00	8,00	8,00	0,00	15,00	15,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	1,00	1,00	0,00	3,00	3,00	0,00	4,00	4,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		4,00			8,00			15,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Non validé

Axe prioritaire	4 - Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 4

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
4.1.3	Nombre d'élèves en difficultés accompagnés en 6ème	Moins développées	Nombre	1 481,00	1 037,00	444,00	106,00	92,00	14,00	0,07	0,09	0,03	79,00	65,00	14,00
4.1.6	Nombre de jeunes en situation d'échec ou de décrochage scolaire participant à des actions de prévention, de décrochage, de formation, d'insertion ou d'accès à l'emploi	Moins développées	Nombre	2 139,00	856,00	1 284,00	106,00	92,00	14,00	0,05	0,11	0,01	79,00	65,00	14,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes									
4.1.3	Nombre d'élèves en difficultés accompagnés en 6ème	Moins développées	4,00	4,00	0,00	8,00	8,00	0,00	15,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4.1.6	Nombre de jeunes en situation d'échec ou de décrochage scolaire participant à des actions de prévention, de décrochage, de formation, d'insertion ou d'accès à l'emploi	Moins développées	4,00	4,00	0,00	8,00	8,00	0,00	15,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## Axes prioritaires pour l'assistance technique

Axe prioritaire	5 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	--

**Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 5**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes

Non validé

**Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 5**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2018		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
5.1.1	Nombre de dossiers instruits		Nombre	336,00			67,00	0,00	0,00	0,20					
5.1.2	Nombre d'opérations de communication		Nombre	20,00			3,00	0,00	0,00	0,15				2,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015			2014			
			Total	Hommes	Femmes										
5.1.1	Nombre de dossiers instruits		36,00			31,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5.1.2	Nombre d'opérations de communication		0,00			1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Non validé

**Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance**

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2018 Cumul - hommes	2018 Cumul - femmes	2018 Total annuel	2018 Total annuel - hommes	2018 Total annuel - femmes
1	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	4 506,00	2 357,00	2 149,00	1 154,00	558,00	596,00
1	F	1.2.4	Indicateur financier	€	FSE	Moins développées	9 465 956,00					
2	O	CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Number	FSE	Moins développées	889,00	314,00	575,00	242,00	102,00	140,00
2	F	2.1.3	Indicateur financier	€	FSE	Moins développées	4 354 782,00					
3	F	3.3.3	Financier	€	FSE	Moins développées	6 458 048,00					
3	O	3.1.2	Nombre de participants engagés dans un parcours d'insertion	Participants	FSE	Moins développées	2 809,00	1 305,00	1 504,00	1 351,00	575,00	776,00
4	F	4.1.5	Financier	€	FSE	Moins développées	426 299,00					
4	O	4.1.6	Nombre de jeunes en situation d'échec ou de décrochage scolaire participant à des actions de prévention, de décrochage, de formation, d'insertion ou d'accès à l'emploi	Nombre	FSE	Moins développées	106,00	92,00	14,00	79,00	65,00	14,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	Observations
1	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	3 352,00	1 147,00	0,00	
1	F	1.2.4	Indicateur financier	€	FSE	Moins développées	6 059 775,00	0,00	0,00	31 994 € de dépenses réalisées en 2018 ont été certifiées en 2019.
2	O	CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Number	FSE	Moins développées	647,00	428,00	189,00	
2	F	2.1.3	Indicateur financier	€	FSE	Moins développées	2 399 561,00	0,00	0,00	177 834€ de dépenses réalisées en 2018 ont été certifiées en 2019.
3	F	3.3.3	Financier	€	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	388 069 € de dépenses réalisées en 2018 ont été certifiées en 2019.
3	O	3.1.2	Nombre de participants engagés dans un parcours d'insertion	Participants	FSE	Moins développées	1 458,00	390,00	195,00	
4	F	4.1.5	Financier	€	FSE	Moins développées	319 724,00	0,00	0,00	
4	O	4.1.6	Nombre de jeunes en situation d'échec ou de décrochage scolaire participant à des actions de prévention, de décrochage, de formation, d'insertion ou d'accès à l'emploi	Nombre	FSE	Moins développées	27,00	23,00	15,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2014 Cumul total
1	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	0,00
1	F	1.2.4	Indicateur financier	€	FSE	Moins développées	0,00
2	O	CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Number	FSE	Moins développées	0,00
2	F	2.1.3	Indicateur financier	€	FSE	Moins développées	0,00
3	F	3.3.3	Financier	€	FSE	Moins développées	0,00
3	O	3.1.2	Nombre de participants engagés dans un parcours d'insertion	Participants	FSE	Moins développées	63,00
4	F	4.1.5	Financier	€	FSE	Moins développées	0,00
4	O	4.1.6	Nombre de jeunes en situation d'échec ou de décrochage scolaire participant à des actions de prévention, de décrochage, de formation, d'insertion ou d'accès à l'emploi	Nombre	FSE	Moins développées	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	2 769			13 300,00	5 320,00	7 980,00
1	F	1.2.4	Indicateur financier	€	FSE	Moins développées	9 568 000			46 000 000,00		
2	O	CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Number	FSE	Moins développées	374			1 800,00	720,00	1 080,00
2	F	2.1.3	Indicateur financier	€	FSE	Moins développées	4 397 397			21 141 333,00		
3	F	3.3.3	Financier	€	FSE	Moins développées	16 312 121			78 553 098,00		
3	O	3.1.2	Nombre de participants engagés dans un parcours d'insertion	Participants	FSE	Moins développées	1 407			6 774,00	2 709,00	4 065,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
						développées						
4	F	4.1.5	Financier	€	FSE	Moins développées	1 305 207			6 275 032,00		
4	O	4.1.6	Nombre de jeunes en situation d'échec ou de décrochage scolaire participant à des actions de prévention, de décrochage, de formation, d'insertion ou d'accès à l'emploi	Nombre	FSE	Moins développées	445			2 139,00	1 283,00	856,00

Non validé

### 3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme**

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées	Dépenses totales éligibles engagées et payées par les bénéficiaires le 31 décembre 2018 au plus tard et certifiées à la Commission
1	FSE	Moins développées	Total	46 000 000,00	75,00%	25 490 104,00	55,41%	25 490 104,00	9 433 961,00	20,51%	8	9 465 956,00
2	FSE	Moins développées	Total	21 141 333,00	75,00%	13 698 987,00	64,80%	13 698 987,00	4 176 948,00	19,76%	8	4 354 782,00
3	FSE	Moins développées	Total	78 553 098,00	76,20%	53 749 288,00	68,42%	53 749 288,00	6 069 979,00	7,73%	39	6 458 048,00
4	FSE	Moins développées	Total	6 275 032,00	75,00%	3 385 424,00	53,95%	3 385 424,00	426 299,00	6,79%	3	426 299,00
5	FSE	Moins développées	Total	5 633 250,00	85,00%	2 319 473,00	41,17%	2 319 473,00	0,00	0,00%	2	
<b>Total</b>	<b>FSE</b>	<b>Moins développées</b>		<b>157 602 713,00</b>	<b>75,95%</b>	<b>98 643 276,00</b>	<b>62,59%</b>	<b>98 643 276,00</b>	<b>20 107 187,00</b>	<b>12,76%</b>	<b>60</b>	<b>20 705 085,00</b>
<b>Total général</b>				<b>157 602 713,00</b>	<b>75,95%</b>	<b>98 643 276,00</b>	<b>62,59%</b>	<b>98 643 276,00</b>	<b>20 107 187,00</b>	<b>12,76%</b>	<b>60</b>	<b>20 705 085,00</b>

**Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]**

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FSE	Moins développées	102	01	07	07		06, 07	24	FR92	15 201 304,00	15 201 304,00	822 299,00	5
1	FSE	Moins développées	103	01	07	07		06, 07	24	FR92	10 288 800,00	10 288 800,00	8 611 662,00	3
2	FSE	Moins développées	106	01	07	07		02, 03, 05, 06, 07	24	FR92	13 698 987,00	13 698 987,00	4 176 948,00	8
3	FSE	Moins développées	109	01	07	07		02, 03, 05, 06, 07	24	FR92	49 157 919,00	49 157 919,00	6 069 979,00	35
3	FSE	Moins développées	112	01	07	07		02, 03, 05, 06, 07	24	FR92	4 591 369,00	4 591 369,00	0,00	4
3	FSE	Moins développées	114	01	07	06		02, 03, 05, 06, 07	24	FR92	0,00	0,00	0,00	0
4	FSE	Moins développées	115	01	07	07		06, 07	24	FR92	3 385 424,00	3 385 424,00	426 299,00	3
5	FSE	Moins développées	121	01	07	07		08	24	FR92	2 319 473,00	2 319 473,00	0,00	2

**Tableau 8: L'utilisation du financement croisé**

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	5	0,00		0,00	

**Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)**

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

Non valide

#### 4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Dans la génération de programmes 2014-2020, la Commission européenne a affirmé deux principes, à la fois stratégiques et méthodologiques : la concentration thématique et le renforcement de la logique de résultats.

Ces principes conduisent à focaliser l'attention sur la logique d'intervention du programme, qui doit garantir la mobilisation d'une masse financière critique sur les objectifs thématiques (OT) retenus et afficher clairement les résultats attendus du programme.

Aussi, la réussite des programmes 2014-2020 sera directement analysée à l'aune des réalisations et résultats obtenus. Dans ce cadre, l'évaluation et plus particulièrement les évaluations d'impact représentent une part fondamentale du cycle de programmation.

La mise en œuvre du programme opérationnel FSE Etat ayant effectivement démarré en 2016, aucune évaluation n'a été conduite en 2018, les dossiers n'étant suffisamment avancés pour permettre une évaluation d'impact ou de mise en œuvre.

La mise en œuvre du plan d'évaluation plurifonds a été modifiée et une évaluation sur la mise en œuvre sera lancée en 2019 ainsi qu'une évaluation thématique notamment sur l'axe 2.

##### **Au niveau de l'organisme intermédiaire**

En 2018, deux actions de sensibilisation sur la performance, à destination des agents de la Direction des Fonds Européens ont été organisées, avec des cas pratiques pour faciliter l'appropriation par les services instructeurs et les services supports.

Les formations spécifiques dispensées au mois de septembre ont approfondi cette spécificité de la programmation 2014-2020.

Une sensibilisation sur les principes horizontaux des FESI interviendra par ailleurs début 2019.

Dans le cadre de la mise à disposition, au début décembre 2018, d'un outil de suivi des participants, une sensibilisation sera organisée pour les porteurs de projet sur MDFSE et sur le nouvel outil en janvier 2019.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

Non validé

## 6 **PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

### a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

De manière globale, le changement institutionnel de Janvier 2016 (fusion du Conseil Régional et Conseil Général en une seule collectivité) et l'abandon de l'instance partenariale de gestion inter fonds initiée en 2016 continuent d'avoir des conséquences négatives sur la mise en œuvre du programme opérationnel FSE.

La ré internalisation de la gestion du FSE à la DIECCTE s'est effectuée avec une équipe de gestion très réduite (3 en 2017 et 2 en 2018 sur un effectif cible de 7 agents). La conséquence est que malgré la nette amélioration de la programmation depuis 2017, on constate un déficit de projets structurants sur les axes gérés par la DIECCTE et la réticence de certains porteurs à solliciter du FSE du fait des importants délais de gestion des dossiers.

Les porteurs de projets ont été souvent déroutés par l'existence d'une double autorité de gestion. Les lignes de partage ont apportées une première réponse appuyée par l'action des cellules d'appui aux porteurs de projets.

Il est certain que les réunions d'information et de promotion du FSE devront continuer en 2019 mais nous comptons fortement sur l'action de la cellule d'appui aux porteurs de projets DIECCTE qui a été mise en place en septembre 2018 pour assurer une meilleure communication auprès des porteurs et une meilleure orientation sur les possibilités de financement des actions par le FSE.

De même, des ateliers seront mis en place afin d'intégrer de nouveaux porteurs qui bénéficieront d'un accompagnement spécifique voire professionnalisant dans la gestion du FSE.

Par ailleurs, le renforcement du service intervenu à compter de septembre 2018 (2 postes de gestionnaires et 1 poste appui communication) devra nous permettre d'améliorer notre programmation. Les actions de formation se poursuivront, selon les besoins, pour l'ensemble des agents DIECCTE et CTM affectés à la gestion du FSE.

En ce qui concerne la mise en oeuvre de la subvention globale par la collectivité territoriale de Martinique :

La qualité globale des bilans transmis par les porteurs de projets doit être consolidée. Les opérations présentent des sous réalisations, et de nombreuses dépenses sont écartés.

La CTM a fait le choix de renforcer sa capacité de certification en externalisant une partie de cette tâche et pour accompagner les porteurs dans la transmission des bilans, la saisie des informations dans Ma Démarche FSE, un opérateur externe a été sélectionné. Deux prestataires interviendront début 2019

Pour la mise en oeuvre de la riorité d'investissement 9. Vi :

Dans le cadre du Programme Opérationnel FSE 2014-2020, la Martinique a choisi de répondre à la prégnance et à l'acuité des situations de pauvreté et d'exclusion par des stratégies infrarégionales de DLAL, à mettre en œuvre sur la période 2018-2020. Cette option relève de la priorité d'investissement 9.vi de l'objectif thématique n°9 " Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté " du FSE Inclusion

et dotée d'un budget de 8 M d'euros.

Définies par le règlement européen 1303/2013, les stratégies devaient être sélectionnées au plus tard le 31 décembre 2017.

Pour ce faire, la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), en qualité d'Organisme Intermédiaire gestionnaire d'une subvention globale FSE, a diffusé un appel à candidatures le 22 juin 2017 et reçu les propositions de stratégie des trois Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) le 09 octobre 2017.

Trois candidatures ont été reçues :

- CACEM: "Sport, santé et culture sources de mieux vivre, d'inclusion, de solidarités territoriales et vecteurs d'emplois".
- CAESM : "InovE3S: Projet stratégique et opérationnel pour un écosystème ESS et innovation sociale, en faveur de l'inclusion des populations sur l'Espace Sud".
- Cap Nord: "Stratégie de Développement Local des Acteurs Locaux 2018-2023 de CAP Nord Martinique".

Les stratégies de DLAL (Développement Local mené par les Acteurs Locaux) dans le cadre du Fonds Social Européen, ont été votées par l'Assemblée de Martinique les 19 et 20 décembre 2017. (Délibération 17-528-1). Un courrier de notification en date du 03 janvier 2018 a été adressé aux trois EPCI : Cap Nord, CACEM et CAESM, les informant des réserves à lever en vue de conforter l'opérationnalité de leurs plans d'actions au regard de la réglementation européenne.

Depuis, plusieurs rencontres ont été organisées entre les services de la Direction des Fonds Européens et les EPCI, pour les accompagner dans le suivi de leur dossier, détailler les freins à l'adoption du plan d'actions proposé, rappeler les marges de manœuvre réglementaires, conseiller sur les révisions qui pourraient être apportées aux stratégies initiales et proposer un calendrier en vue d'un conventionnement rapide.

Compte tenu des retards pris par rapport au calendrier initial visant à conventionner avec ces EPCI avant fin Juin 2018, un courrier du PCE a été adressé aux EPCI, en Juillet 2018, leur demandant de bien vouloir confirmer leur intérêt pour cette démarche territoriale ainsi que leur possibilité de déposer une dernière version de leur plan d'actions révisé, au plus tard le 30 Octobre 2018.

La CACEM a répondu par courrier en date du 25 octobre indiquant sa volonté de maintenir son projet dans la programmation des fonds européens afin d'intervenir en faveur de l'inclusion et de recentrer son projet sur des volets potentiellement réalisables, et s'est proposée de renvoyer un dossier ajusté.

La CAESM n'a pas rendu réponse.

CAP NORD a répondu, et travaille à remettre à la CTM ses fiches actions modifiées, afin d'aboutir à un conventionnement.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

Le suivi de l'évolution des indicateurs est favorisé par l'utilisation de « Ma démarche FSE » pour la saisie des informations relatives aux participants et l'agrégation par le décisionnel qui permet de suivre régulièrement le niveau d'atteinte des cibles.

Aussi, en ce qui concerne l'atteinte des cibles de performance 2018 par axe :

- L'axe 1 : l'objectif qualitatif de réalisation est atteint à 162,73% et l'indicateur financier est de 98,93%.
- L'axe 2 : l'objectif qualitatif de réalisation est atteint à 237,70% et l'indicateur financier est de 99,03%.
- L'axe 3 : l'objectif qualitatif de réalisation est atteint à 199,64%.
- L'axe 4 : Les objectifs de performance 2018 ne seront pas atteints, tant au niveau de l'indicateur de réalisation (23,82% atteint) que l'indicateur financier (32,6 % atteint). Le plan d'action qui avait été mis en œuvre dès 2017 pour dynamiser la programmation en modifiant le programme opérationnel et en organisant un appui particulier auprès des porteurs institutionnels principaux n'a pas abouti dans les délais prévus pour permettre de satisfaire aux objectifs de performance.

Compte tenu de la spécificité du public, de l'évolution du cadre d'actions à mettre en place pour accompagner le public en situation d'échec ou de décrochage, il a fallu un temps d'organisation administrative plus long afin de fiabiliser la mise en œuvre opérationnelle des actions.

Les dernières rencontres avec l'Education National nous assurent d'un dépôt de projet innovant sur le mois de juin 2019 pour un démarrage à la rentrée scolaire.

De même, la collectivité territoriale de Martinique a réaffirmé son souhait de voir aboutir le financement du dispositif « Ecole Famille Quartier » visé dans le programme opérationnel et à destination des élèves de 6ème rencontrant des difficultés.

Sur la base de ces éléments, la programmation à venir devra permettre de couvrir la totalité des crédits restant à programmer sur l'axe, après déduction de la réserve de performance, toutefois la cible 2023 relatif à cet axe sera revisitée en conséquence.

## 7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

Non validé

**8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Non validé

**9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Non validé

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Non validé

**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**10.1. Grands projets**

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Non validé

**Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face**

--

Non validé

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

Non validé

## 10.2. Plans d'action communs

### Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

Ne concerne pas le programme opérationel FSE Etat.

Non validé

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Non validé

**Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

Sans objet

Non validé

## PARTIE B

### RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### 11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

##### 11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi
-----------------	--

<p>Par rapport à l'avancement global de la programmation, les 55% de programmation atteints sur l'axe 1 sont satisfaisants.</p> <p>8 opérations sont en effet programmées dont 5 sur la priorité d'investissement (PI) 8ii pour l'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi et inactifs et 3 sur la PI 8i pour l'accompagnement du public jeune. Les perspectives de programmation sur cet axe sont rassurantes en raison des 3 porteurs institutionnels récurrents (RSMA, LADOM et POLE EMPLOI) qui présentent des dossiers à forte contribution financière.</p> <p>La réalisation des opérations ne pose pas de problème aussi la remontée de dépenses se fait au fil de l'eau et selon des niveaux satisfaisants (37% des montants programmés sont certifiés).</p> <p>En ce qui concerne la cible 2023 du cadre de performance, le niveau atteint est de 34%. Il sera important d'analyser l'impact de la non prise en compte des participants "inactifs" dans cet indicateur de performance alors qu'ils participent fortement en tant que public éligible aux actions (1552 inactifs saisis dans MDFSE).</p> <p>Pour ce qui relève des autres indicateurs, la mission sera confiée au chargé d'évaluation en cours de recrutement. Un prestataire pourra également être mobilisé pour l'analyse des données issues de « Ma démarche FSE » ou des données spécifiques à collecter.</p>
--

Axe prioritaire	2 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi
-----------------	---

<p>Le niveau de programmation de l'axe 2 très satisfaisant à 64%.</p> <p>8 opérations sont en effet programmées dont 3 au niveau de l'accompagnement des chefs d'entreprise tant au niveau du dialogue social que de la structuration administrative et 5 pour la formation des salariés les plus en difficulté.</p> <p>Les perspectives de programmation sur cet axe sont restreintes en raison de la réforme sur la formation professionnelle qui a modifié les compétences des organismes paritaires dans la mise en œuvre des plans de formation des salariés. D'autres recours sont envisagés notamment auprès des organisations professionnelles.</p> <p>La remontée des dépenses est satisfaisante sur cet axe avec 30% du montant programmé certifié.</p> <p>En ce qui concerne la cible 2023 du cadre de performance, le niveau atteint est 49%. L'objectif devra être</p>
---

atteint à la fin du programme.

Pour ce qui relève des autres indicateurs, la mission sera confiée au chargé d'évaluation en cours de recrutement. Un prestataire pourra également être mobilisé pour l'analyse des données issues de « Ma démarche FSE » ou des données spécifiques à collecter.

Axe prioritaire	3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
-----------------	---

Axe prioritaire	4 - Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous
-----------------	---

Le niveau de programmation reste très faible sur l'axe 4 à 18,79% en raison des difficultés de mobilisation des porteurs de projets institutionnels évoquées.

Le niveau de déclaration de dépenses reste faible également à 13% du montant programmé.

Les freins à la programmation sur cet axe ont été identifiés, les solutions ont été apportées, les structures se sont organisées administrativement et les perspectives de programmation sont très rassurantes sur cet axe.

Cependant, le faible niveau de réalisation des indicateurs laisse préjuger de difficultés quant à l'atteinte des objectifs 2023. La réserve de performance ne sera pas attribuée pour cet axe, la cible 2023 sera modifiée en tenant compte des nouvelles données de programmation en perspective.

Pour ce qui relève des autres indicateurs, la mission sera confiée au chargé d'évaluation en cours de recrutement. Un prestataire pourra également être mobilisé pour l'analyse des données issues de « Ma démarche FSE » ou des données spécifiques à collecter.

Axe prioritaire	5 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	--

2 dossiers pluriannuels ont été programmés en 2018 par la CTM et la DIECCTE. Le niveau de programmation est de 37%.

Il n'y a pas encore de remontée de dépenses sur cet axe, les bilans seront déposés et traités en 2019.

**11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

L'égalité entre les femmes et les hommes et l'égalité des chances constituent des enjeux économiques et
---

de cohésion sociale.

L'animation de ces démarches est assurée au niveau national par les autorités de coordination (CGET, DGEFP, SDFE...) et au niveau local par la DIECCTE et la déléguée régionale aux droits des femmes pour favoriser entre autres la déclinaison territoriale des plans interministériels.

De manière opérationnelle, le principe d'égalité entre les femmes et les hommes se traduit par une approche intégrée au niveau du programme opérationnel et à toutes les étapes de la programmation dans Ma démarche FSE notamment par la prise en considération des problématiques spécifiques aux femmes (garde de jeunes enfants, frais déplacement, horaires...) pour prévenir et /ou compenser les inégalités ou désavantages subis par les femmes. Les femmes bénéficient d'une réelle égalité d'accès et de traitement.

Certaines opérations prévoient des outils et procédures diversifiés pour :

- L'analyse de la pratique et promotion de la négociation d'entreprise sur l'égalité professionnelle et proposition d'outils de diagnostic ;
- La sensibilisation aux métiers dits traditionnellement masculins pour favoriser l'accès des jeunes femmes à ces métiers ;
- la sensibilisation, l'information et la formation du personnel à « l'égalité professionnelle » afin de leur donner les ressources nécessaires pour qu'ils comprennent les enjeux et qu'ils intègrent « l'égalité professionnelle » dans leurs actions au quotidien en mettant en évidence les manifestations actuelles les plus concrètes et en présentant des exemples d'initiatives correctrices généralisables ;
- La mise en place de module d'enseignement spécifique pour sensibiliser les participants à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- La mobilisation d'un personnel dédié à l'"égalité des droits entre les filles et les garçons" chargé d'aborder la dimension d'égalité entre les filles et les garçons, notamment dans la prise en charge des participants et via des ateliers.

L'approche spécifique via des appels à projets ciblés a été tentée en 2017 par un partenariat avec la délégation régionale des droits des femmes mais n'a pu aboutir en raison d'absence de cofinancements spécifiques. Cependant, la prise en compte de la situation particulière des femmes reste une priorité dans la prise en compte des projets déposés.

En ce qui concerne l'égalité des chances, les objectifs visés sont de favoriser l'emploi des jeunes résidant dans les zones urbaines sensibles ou connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle mais aussi de renforcer la lutte contre les discriminations.

Le principe de sélection des opérations s'appuie sur de la non-discrimination, les actions s'adressant à tout public sans distinction de race, d'origine, de sexe. En outre, le programme vise des jeunes à faible niveau de qualification, très éloignés de l'employabilité, en difficulté ou décrochage scolaire de manière à leur offrir autant que possible une pédagogie adaptée et un accompagnement individualisé répondant à leurs besoins.

Une attention particulière est portée aux demandes liées à des situations historiques personnelles témoignant de difficultés particulières (précarité, Handicaps, etc.).

En matière d'évaluation, des questionnements seront identifiés au sein du plan d'évaluation par la mise en

place de questions évaluatives spécifiques.

### **11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

Le principe de développement durable a été pris en compte au niveau du programme opérationnel notamment dans le cadre de la promotion et le maintien de la cohésion économique, sociale et territoriale sur l'ensemble du territoire.

Cela s'inscrit dans la poursuite de la démarche «'Agenda 21 » du Conseil Général de la Martinique (devenu Collectivité Territoriale de Martinique en Janvier 2016) qui s'articule autour de 4 axes prioritaires : le lien social et l'identité culturelle, la cohérence territoriale et les équilibres environnementaux, l'ancrage du territoire dans son espace régional et international et l'accompagnement de la modernité économique. Il affirme comme objectif majeur le changement des habitudes de consommation de tous. Dans ce cadre, divers évènements ont eu lieu sur l'ensemble de la Région pour sensibiliser et éduquer les citoyens au développement durable.

De manière opérationnelle, la prise en compte de principe dans les opérations mises en œuvre se traduit par :

- La sensibilisation des personnels de la structure par des affichages sur la consommation d'eau et de papier ;
- La désignation d'un personnel dédié « responsable de développement durable » ;
- La promotion et le développement de filières de formation prenant en compte le développement durable et en particulier les énergies renouvelables ;
- La sollicitation d'intervenants extérieurs pour l'animation de séquences et ateliers dans le cadre d'un module de sensibilisation au développement durable ;
- Le recours à la dématérialisation des services et des relations dans le but d'aider à la simplification des procédures administratives, à la réduction de la consommation de papier et des déplacements des bénéficiaires.

L'analyse de la logique de justification de la prise en compte du développement durable dans le dossier de demande de soutien FSE fait apparaître une appropriation encore difficile de ce principe pour les porteurs de projets.

L'évaluation du développement durable est envisagée dans le plan d'évaluation au travers des questions évaluatives sur les principes horizontaux.

### **11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

<b>Axe prioritaire</b>	<b>Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)</b>	<b>Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)</b>
------------------------	--	--

<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
--------------	-------------	--------------

Sans objet pour le PO FSE ETAT

### 11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

L'agence partenariale GIP-MEP ayant été abandonnée en Mars 2016, l'Etat a repris en charge la gestion du programme opérationnel FSE Etat. Pour ce faire une comitologie propre à l'Etat a été créée soit :

- Un comité de pré sélection qui rassemble le responsable et les chefs de départements du Pôle 3 E de la DIECCTE, le Service FSE de la DIECCTE, un représentant de l'Autorité de Gestion, un représentant de la CTM et des autres services concernés par l'appel à projet. Il s'assure que les processus de vérification de la complétude du dossier et le respect de la réglementation ont été mis en œuvre et donne un avis d'opportunité sur les projets en fonction des critères validés par le comité de suivi interfonds.
- Un comité de programmation qui est présidé par le préfet, ou son représentant et comprend des membres du conseil exécutif de la collectivité territoriale de Martinique, le sous-préfet chargé de la cohésion sociale, et des membres des services déconcentrés tels la DIECCTE, le Rectorat, la DRFIP, LA DRJSCS, et Pôle Emploi. D'autres structures qualifiées peuvent être associées. Il se réunit mensuellement autant que de besoin. Ce comité a pour fonction de décider de la programmation des projets qui lui sont soumis.

Le Comité de programmation procède également à la sélection des organismes intermédiaires. Conformément à la volonté de l'instruction de la DGEFP de Juin 2013 de limiter le nombre d'organisme intermédiaire, un seul OI a été sélectionné pour la période 2014-2017. Il s'agit de la Collectivité Territoriale de Martinique (ex Conseil Général).

Au niveau du partenariat de la subvention globale, les PLIE sont pleinement associés à travers des conventions cadres pour la mise en œuvre coordonnée du FSE inclusion conformément à l'accord cadre ADF (Assemblée des Départements de France) –AVE (Alliance Villes Emploi) et DGEFP.

- Le Comité de suivi interfonds (CSI) est coprésidé par le Préfet de région et le Président du conseil exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique. Il est aussi composé des représentants de la Commission européenne, des autorités régionales, locales, urbaines et autres autorités publiques compétentes, des partenaires économiques et sociaux et des organismes représentant la société civile. Son secrétariat est tenu par la Collectivité Territoriale de Martinique. Il s'est réuni en séance plénière en Novembre 2016. Des réunions techniques ont eu lieu avec la commission européenne en Juin 2016.

Ce comité veille sur l'exécution du programme et les progrès accomplis. L'avis de tous les partenaires composant ce comité est recueilli pendant les débats.

Les partenaires sont également consultés sur le contenu du rapport annuel de mise en œuvre et devront

participer à l'évaluation des résultats des programmes.

Non validé

## **12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

### **12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

Le plan d'évaluation interfonds a été présenté et validé lors du Comité de Suivi Interfonds de Novembre 2015 et modifié en 2016.. L'animation et la coordination du plan d'évaluation interfonds sont assurées par la Collectivité Territoriale de Martinique.

Compte tenu du démarrage tardif et du niveau de la programmation, aucune évaluation n'a été mise en œuvre au titre du PO FSE Etat. Les évaluations démarreront en 2019 sur la mise en œuvre du programme ainsi qu'une évaluation thématique sur l'axe 2 relatif à l'adaptation au changement.

Cependant, conformément au plan d'évaluation, le Comité Régional de Performance Inter-fonds (CREPI) a été mis en place. Il se réunit au minimum une fois par an, en particulier en amont de la tenue des Comités de Suivi Interfonds (CSI). Il a notamment pour mission de préparer les éléments d'évaluation pour le compte du CSI et d'animer le plan d'évaluation afin de répondre aux enjeux définis par le règlement cadre 1303/2013.

Le Comité Régional Evaluation Performance Interfonds 2018 avait pour objectif de faire le point sur :

- Mise à jour du Plan d'évaluation ;
- Mise en place des travaux de sécurisation des données ;
- Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) 2017.

Lors de cette réunion il a été acté que certaines actions énoncées et planifiées dans le descriptif du plan d'évaluation en 2018 étaient à replanifier à horizon 2019.

Par ailleurs, les travaux de sécurisation des données ont conduit à l'élaboration d'un guide qui définit les indicateurs propres au PO FSE Etat et qui assure la traçabilité du recueil des données liés à chaque indicateur. Ces travaux seront affinés en 2019 suite aux évolutions de l'outil « Ma démarche FSE » sur le recueil des données liées aux indicateurs spécifiques. Ce guide sera mis à disposition des porteurs de projets sur les sites internet.

De même, l'évolution des progrès du cadre de performance a été examinée en comité de programmation du PO FSE ETAT et les actions à mener pour améliorer la performance sont actées dans ce cadre également.

Une ressource dédiée sera recrutée en 2019 pour assurer la mise en œuvre et le suivi du plan d'évaluation pour la part relevant du PO FSE ETAT.

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

Non validé

## **12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

La stratégie de communication interfonds a été validée en novembre 2016. L'animation et la coordination de cette stratégie sont assurées par la Collectivité Territoriale de Martinique.

En contribution, les actions de communication suivantes ont été mises en oeuvre :

- **Communication envers le grand public**

Par voies de communiqués et via le site internet de la DIECCTE, la population est informée des lancements des appels à projet et des nouvelles procédures de gestion des dossiers du PO FSE Etat.

Afin de rendre plus visible et plus efficiente la communication envers les services, partenaires, bénéficiaires et porteurs de projets, toutes les informations relatives au PO FSE Etat sont diffusées également sur le site « L'Europe s'engage en Martinique ».

- **Appui aux porteurs de projets**

Outre les rencontres en bilatéral avec les porteurs de projet soit en présentiel, soit par téléphone, des réunions collectives ont été mises en oeuvre.

A l'occasion du Joli Mois de l'Europe, la DIECCTE a participé à plusieurs rencontres dans l'objectif de présenter :

- le contenu des axes du programme,
- la nouvelle logique d'intervention par rapport à la précédente programmation,
- les éléments pratiques de mobilisation de l'outil FSE : MDFSE, coûts simplifiés, indicateurs de performance, suivi des participants, modalités de paiement, processus de décision.

Deux postes informatiques ont été mis à disposition des porteurs de projets pour l'appui à l'utilisation de l'outil de gestion « Ma démarche FSE ».

- **Accompagnement des partenaires**

Des rencontres bilatérales ont eu lieu également avec les partenaires institutionnels, les services métiers de la DIECCTE pour communiquer sur les axes de mobilisation du FSE et sur les nouvelles procédures de gestion du PO FSE Etat.

Une ressource dédiée a été recrutée en Septembre 2018 pour la mise en oeuvre d'un plan de communication FSE dans l'optique d'accroître la visibilité du FSE Etat et de communiquer plus largement sur les possibilités de financement du FSE Etat.

**13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Non validé

**14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel**

Le conventionnement des stratégies inhérentes au titre de la priorité 9.6 pour la mise en œuvre du DLAL devrait être finalisé en 2019. L'opérationnalité devra être effective également en 2019.

De plus, certains chantiers d'insertion au titre de la priorité 9.1 ont été mis en place sur certaines parties du territoire dites "à enjeux" économiques, sociaux ou environnementaux avec pour principal objectif de proposer des parcours intégrés vers l'emploi aux personnes les plus défavorisées. Au 31/12/2018, plus de la moitié des participants accompagnés proviennent de ces territoires.

**14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds**

Sans objet

**14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales**

sans objet

**14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes**

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

Sans objet

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)

Non validé

#### **14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant**

En ce qui concerne la DIECCTE :

Les appels à projets lancés en 2018 ont mis l'accent sur l'attente de projets innovants.

Le résultat escompté n'a pas été atteint pour diverses raisons :

- une certaine incompréhension des gestionnaires des politiques publiques et du partenariat régional qui ont tendance à reconduire les mêmes actions annuellement,
- la difficulté de combiner la logique de performance (application d'un coût moyen par participant) et le caractère innovant des opérations qui induit toujours un coût très élevé par participant,
- l'absence de capacité financière et de structuration administrative du secteur associatif qui dispose de grandes capacités d'innovation et qui ne peut recourir au soutien du FSE malgré les souplesses mises en oeuvre pour le versement des avances et acomptes.

Dans le cadre du plan de communication, la professionnalisation des acteurs du secteur associatif est envisagée de manière à leur permettre de se structurer pour solliciter le FSE et les appels à projets pour des actions innovantes seront reconduits.

En ce qui concerne la subvention globale de la CTM :

#### **14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées**

Les opérations programmées depuis le début visent en grande partie à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchés par la pauvreté ou les groupes cibles les plus menacés de discrimination ou d'exclusion sociale à travers notamment les actions :

- De réinsertion sociale et professionnelle qui touchent un public en grande difficulté d'insertion sans diplôme voire en situation d'illettrisme (RSMA notamment),
- d'accompagnement intensif vers et dans l'emploi de Pôle Emploi des jeunes demandeurs d'emploi de longue durée et qui ne parviennent pas à s'insérer en entreprise,
- d'augmentation des compétences de salariés de TPE-PME de bas niveau de qualification, seniors ou en emploi précaire,
- d'accompagnement et de remobilisation de jeunes déscolarisés ou des jeunes en situation de handicap ;
- des ateliers chantiers d'insertion dont l'objectif est de recruter, accompagner, encadrer et former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles en vue de faciliter leur retour à l'emploi.

En contrepartie du FSE, les ressources mobilisées sont celles des politiques publiques en faveur du public défavorisé tels les moyens d'Etat pour l'insertion des jeunes, les bénéficiaires du RSA et les demandeurs

d'emploi mais aussi les ressources de la collectivité territoriale pour la lutte contre les exclusions. De même, les établissements publics à caractère intercommunal (EPCI) co financent les actions mises en oeuvre par les PLIE.

Par ailleurs, la mise en œuvre du DLAL portant sur des stratégies infra territoriales et le lancement d'appels à projets ciblés sur les publics les plus menacés de pauvreté (jeunes, femmes, seniors, ..) en 2019, permettront également de répondre aux besoins spécifiques de ces zones géographiques et de ces groupes cibles.

Non validé

**PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE**  
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Non validé

## **16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

Le FSE a été mobilisé pour relever les quatre défis identifiés dans le programme opérationnel et qui conditionnent l'engagement de la Martinique dans un processus de croissance intelligente, durable et inclusive en cohérence avec la Stratégie Europe 2020 et les politiques nationales en faveur de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale :

### **1°. Améliorer l'accompagnement des publics les plus éloignés du marché du travail et en particulier des jeunes pour faciliter leur accès ou retour à l'emploi**

Les actions mises en œuvre sur l'axe 1 en faveur du public prioritaire (femmes, chômeurs de longue durée et inactifs) ont largement contribué à relever ce défi en offrant au public visé la possibilité d'améliorer leur employabilité et en favorisant leur retour à l'emploi.

Il en est de même des actions en faveur des jeunes qui par la personnalisation des offres de service ont permis à des jeunes en très grande difficulté d'insertion de trouver des solutions favorisant soit une entrée en formation ou en emploi.

Aussi, à ce titre :

- 4509 demandeurs d'emploi - dont 38% de longue durée- et 1552 inactifs ont participé à ces actions ;
- 62% des participants sont âgés de moins de 25 ans ;
- 43%, avaient un niveau inférieur ou égal à CITE 2 à l'entrée en action équivalent au premier niveau secondaire ;
- 23% présentaient un handicap physique ou sociale ;

Au terme de leur participation

- 15% des personnes inactives sont en recherche active d'emploi ;
- 18% reprennent leurs études ou suivent une formation ;
- 27% obtiennent une qualification ;
- 23% trouvent un emploi y compris à titre indépendant ;
- 30% des personnes défavorisés ont une sortie positive soit en emploi, étude ou formation.

Sans qu'il soit possible de faire un lien direct avec les actions mises en œuvre, on peut tout de même relever que le taux du chômage a diminué depuis 2014 passant de 21% à 18% en 2018.

### **2. Développer l'emploi et les compétences pour faire face aux mutations économiques et contribuer à la sécurisation des trajectoires professionnelles**

Dans ce cadre, les actions mises en œuvre sur l'axe 2 ont permis de :

- d'assurer des actions de promotion du dialogue social de manière à améliorer la qualité de l'emploi, les conditions et l'organisation du travail ;

- d'améliorer la compétitivité des entreprises en permettant aux chefs des très petites et moyennes entreprises de bénéficier d'accompagnement dans la gestion de leur personnel et de l'organisation administrative, comptable et fiscale ;

- de sécuriser les trajectoires professionnelles des salariés les plus en difficulté en leur permettant d'accéder à la formation soit pour monter en compétence ou pour une reconversion.

- 889 salariés et chefs d'entreprises ont participé aux actions ;
- 90% des participants ont entre 25 et 54 ans ;
- 27%, avaient un niveau inférieur ou égal à CITE 2 à l'entrée en action équivalent au premier niveau secondaire ;
- Le public à l'entrée étant salarié ou chef d'entreprise, il est en emploi à la sortie de l'opération. On note toutefois que 28% d'entre eux obtiennent une qualification au terme de leur participation.

### **3. Lutter contre l'exclusion en favorisant l'inclusion active, l'amélioration de l'accès aux droits et aux services et l'émergence de stratégies locales**

#### **4. Lutter contre le décrochage scolaire.**

Les 3 actions mises en œuvre sur cet axe visent à réduire les situations d'échec ou de décrochage scolaire.

Cependant les données ne sont pas suffisantes pour permettre d'analyser la contribution de cet axe à la stratégie 2020.

**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

L'axe 3 a atteint ses objectifs de réalisation avec 2 809 participants soit 199% de la cible 2018 qui était de 1 407 participants. Cependant les changements introduits sur la période 2014-2020 sur le périmètre restreint et le périmètre global des ateliers chantiers d'insertion n'ont pas encore été assimilés par les bénéficiaires et ont un impact sur le montage des dossiers. L'objectif financier 2018 de l'indicateur n'est donc pas atteint (39,6% de la cible) l'axe n'est donc pas performant. L'animation sera renforcée sur la deuxième partie du programme pour s'assurer d'avoir un taux de certification proche du taux de programmation.

Sur l'axe 4, l'objectif de réalisation et l'objectif financier n'atteindront pas les 65%. Cet axe ne répond pas aux objectifs de performance. Toutefois, le plan d'actions initié dès 2017 (modification du programme opérationnel et appui renforcé de l'Education nationale) portera ses fruits en 2019 et la programmation sera très dynamique au 2ème semestre 2019. Par ailleurs, il y aura un suivi très attentif de l'avancée des opérations programmées afin d'anticiper toute difficulté de mise en œuvre qui pourrait influencer sur la réalisation des projets.

## DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
----------------------	------------------	------------------	------------------	----------------------------	----------	--------------	------------

Non validé

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
---------	------	----------

Non validé